

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 18 juin 2018

Propreté des espaces publics

La propreté est un choix. Quel est le vôtre ?

Présenté en février 2018 suite à une grande enquête publique, le plan d'action propreté de la Ville de Rennes se décline de semaine en semaine.

Des corbeilles de tri sont progressivement installées en centre-ville (des corbeilles supplémentaires compléteront le dispositif d'ici la fin de l'année 2018). Les équipes du service Propreté et de la direction des Jardins interviennent de manière renforcée sur les espaces tels que les squares de la Motte et Hyacinthe Lorette, le quai Saint-Cyr, le jardin de la Confluence et le jardin de l'Ecluse : la fréquentation de ces lieux augmente avec les beaux jours. Les équipes de la Ville les nettoient systématiquement avec une intervention renforcée les vendredis, samedis et dimanches matins.

Les effectifs du service Propreté de la voirie ont été renforcés : deux agents supplémentaires le dimanche matin de mi-avril à mi-octobre. Sur cette même période, 100 porte-sacs sont installés principalement sur le centre-ville.

Pendant la période estivale, quatre urinoirs mobiles sont installés en centre-ville les jeudis et vendredis.

Pour accompagner ces premières mesures, et dans l'esprit d'une action collective impliquant non seulement les services de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole, mais aussi les Rennaises et les Rennais, une campagne de sensibilisation se déploie cette semaine, interpellant les citoyens pour souligner que la propreté est aussi le choix de chacun.





Le plan d'action propreté continue de se déployer dans les prochains mois

Le plan d'action propreté continuera de se déployer dans les prochains mois, avec notamment un nettoyage supplémentaire des sanitaires publics le dimanche (à partir de septembre), l'installation de 15 nouveaux panneaux d'affichage libre (septembre), le recrutement d'un agent chargé de faire de la médiation et de verbaliser les infractions.

Fin 2018, début 2019, le service chargé de l'effacement des tags se sera réorganisé pour renforcer son action, de manière à traiter les tags jusqu'à 5 mètres en hauteur et au-delà de 2 mètres de profondeur, soit tous les espaces visibles depuis les espaces publics sur le centre-ville.

La déchèterie mobile sera quant à elle opérationnelle à compter du début de l'année 2019.

Pratique

→ Dossier de presse : [Propreté des espaces publics : un plan d'action de grande ampleur](#)